



CONFÉRENCE ODD 16

Sociétés pacifiques, justes et inclusives



Vers une gouvernance centrée sur les personnes dans un monde post-pandémie

DAES des Nations unies,
l'OIDD et le
gouvernement italien

Rome, Italie | 21–22 April 2022

Compte-rendu de la Conférence



**Nations
Unies**

Département des
affaires économiques
et sociales



Ministry of Foreign Affairs
and International Cooperation





Sommaire

La Conférence	3
Messages clés	5
Le rôle crucial de l'ODD 16	9
Thème 1:	
Empêcher les conflits et maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile	11
Thème 2:	
Renforcer la résilience institutionnelle et accroître l'efficacité, la responsabilité et la réactivité des institutions	16
Thème 3:	
Donner une nouvelle vision de l'état de droit pour relever les défis mondiaux	20
Thème 4:	
Ne laisser personne de côté, assurer l'inclusion, la protection et la participation	26
Appel à l'action de la société civile pour sauvegarder les engagements pris en matière de sociétés pacifiques, justes et inclusives	30
Annexe: Ordre du jour de la Conférence sur l'ODD 16	33



La Conférence

La Conférence de 2022 sur l'Objectif de développement durable (ODD) 16 a exploré la manière dont une approche de la gouvernance centrée sur les personnes peut aider à rétablir la confiance, accélérer les progrès en matière de développement durable et faire face aux défis d'un monde d'après-COVID.

Accueilli à Rome par le gouvernement italien les 21 et 22 avril 2022, et co-organisé par le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD), cet événement a rassemblé, sous un format hybride, divers spécialistes venant des gouvernements, du système onusien, de la société civile, du monde universitaire et d'autres parties prenantes pour aborder les thèmes suivants :

- Empêcher les conflits et maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile.
- Renforcer la résilience institutionnelle et accroître l'efficacité, la responsabilité et la réactivité des institutions.
- Une nouvelle vision de l'état de droit pour relever les défis mondiaux.
- Ne laisser personne de côté, assurer l'inclusion, la protection et la participation.

La Conférence comprenait également une session dédiée à la société civile, pendant laquelle a été finalisée la [Déclaration de Rome 2022 de la société civile sur l'ODD 16+](#).

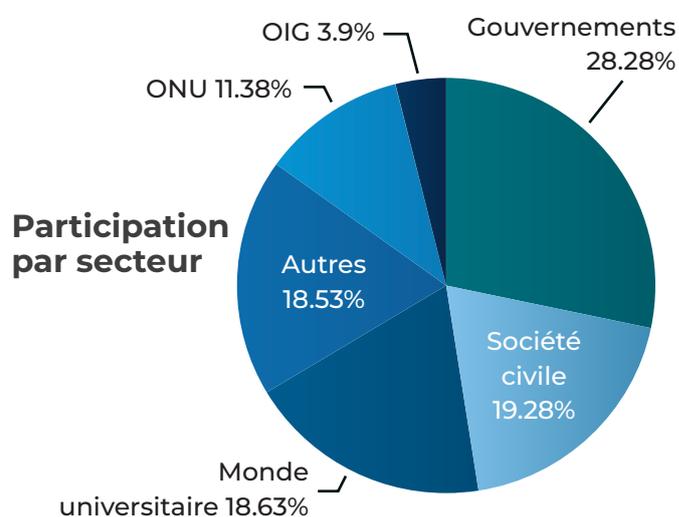
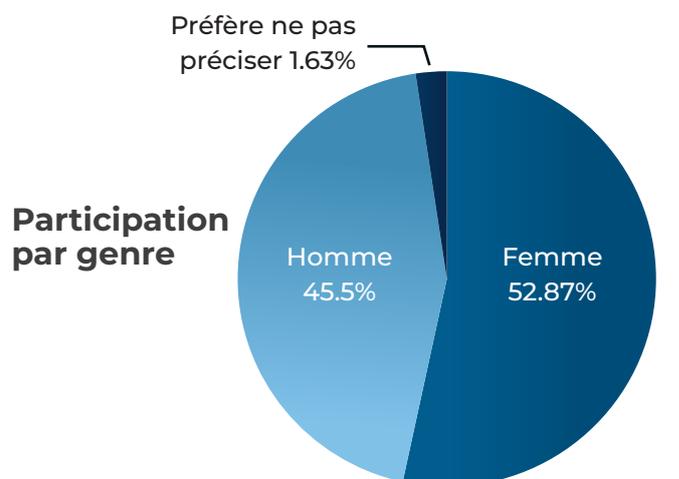
Les débats de la Conférence visaient à informer le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) de 2022, qui a pour thème « Reconstruire en mieux après la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en favorisant la réalisation totale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Bien qu'il ne soit pas spécifiquement examiné cette année, l'ODD 16 résonne directement avec le thème du FPHN 2022 et est fortement en lien avec les ODD 4 (éducation de qualité), 5 (égalité des genres) et 17 (partenariats), dont le bilan est dressé cette année.

Participation

La Conférence a réuni divers intervenants et intervenantes de haut niveau et bénéficié de la participation en ligne d'environ un millier de personnes, venues de 137 pays couvrant toutes les régions du globe.

Les évaluations des participants reçues après l'événement indiquent un fort taux de satisfaction :

- 91 % des répondants étaient satisfaits du niveau et de la pertinence des intervenants et intervenantes.
- 88 % des répondants étaient satisfaits de la qualité des interventions.
- 95 % des répondants ont indiqué que la Conférence était utile pour leur travail.
- 90 % des répondants ont indiqué que la Conférence leur avait permis de mieux saisir les sujets abordés.





Messages clés

Avec des millions de morts, le basculement de millions de personnes dans la pauvreté, et une pression importante sur les institutions, les deux années de pandémie de COVID-19 ont prouvé sans équivoque l'importance de l'ODD 16 et de ses piliers : sociétés pacifiques et inclusives, accès à la justice, et institutions efficaces et responsables. La hausse de la violence à travers le globe, la crise climatique, l'aggravation des inégalités, la régression démocratique, la réduction de l'espace civique et l'effritement rapide de l'ordre mondial soulignent d'autant plus le besoin de résilience institutionnelle, de confiance entre les populations et leurs gouvernements, et du renouvellement des contrats sociaux ancrés dans les droits humains. Comme l'a noté un intervenant au début de la Conférence, « la nécessité de promouvoir la paix, la justice et les sociétés inclusives a rarement été aussi apparente. Sans elles, nous ne pourrions réaliser aucun de nos Objectifs de développement durable. »

Plus que jamais, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sa promesse de ne laisser personne de côté doivent guider notre avancée. Le succès nécessitera rien de moins qu'une transformation de la gouvernance plaçant les individus au centre.

Au travers des quatre thèmes abordés lors de la Conférence, les participants ont partagé les idées suivantes pour contribuer à une gouvernance centrée sur les personnes et une approche de l'ODD 16+ pour reconstruire en mieux :

- **Investir dans la prévention et la consolidation de la paix à la fois dans les processus et dans les résultats à long terme.** Au vu du nombre croissant de formes, souvent nouvelles, d'insécurité et de polarisation – notamment les discours de haine et la prolifération de la désinformation en ligne et hors ligne –, il est indispensable de remettre l'accent sur la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables. Les débats nationaux doivent servir à favoriser un processus inclusif, en s'appuyant sur des acteurs et cadres nationaux et régionaux pour s'attaquer aux causes profondes. La prévention sauve des vies et doit être financée en conséquence.
- **Accroître la visibilité des femmes à toutes les étapes de la prise de décision, y compris en matière de prévention, de consolidation de la paix et de justice.** Il est essentiel de renforcer leur rôle aux postes de leadership et de soutenir des lois et institutions qui tiennent compte de la dimension de genre pour mettre en œuvre les politiques qui intègrent la perspective de genre. Les femmes sont souvent les premières à réagir en cas de conflit comme face à la COVID-19, alors qu'elles en sont les principales victimes. Amplifier leurs voix et celles des jeunes filles dans le processus de maintien de la paix et de reconstruction est à la fois pertinent et nécessaire.

- **Renforcer le rôle des jeunes en tant qu'agents du changement dans les processus de consolidation de la paix et de prise de décision.** Une paix durable nécessite d'impliquer tous les secteurs de la société et de favoriser un sentiment d'appropriation, ce qui accroît la confiance de la population envers le gouvernement. Les efforts fournis devraient viser en priorité à donner aux jeunes l'espace pour exercer leur pouvoir d'action et les moyens de participer aux processus de développement, de façon formelle et informelle.
- **Prioriser la cohérence des processus d'élaboration des politiques publiques dans les gouvernements et les administrations publiques, et investir dans la participation et la cocréation.** Nous avons besoin d'institutions flexibles, réactives, communicatives et axées sur l'apprentissage afin promouvoir des formes participatives de gouvernement et de renouveler la confiance envers les autorités. Cela implique de renforcer les capacités des fonctionnaires et d'investir dans le secteur public, d'assurer l'accès à l'information, de donner aux citoyens et aux communautés la possibilité d'exercer leurs droits, et de soutenir les initiatives locales et des partenariats équitables avec des acteurs nationaux et internationaux. Garantir l'accès à l'information est indispensable à une participation accrue. La participation doit être mieux évaluée.
- **Tirer parti du gouvernement numérique tout en protégeant les droits humains.** La dématérialisation et la dépendance accrue aux technologies comportent des avantages irréfutables, mais aussi des risques. Le gouvernement en ligne et les technologies numériques favorisent l'amélioration des systèmes internes d'administration publique et la création de nouveaux services. Les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle jouent un rôle capital. Cependant, transformer les institutions publiques ne signifie pas seulement dématérialiser les processus existants. Les gouvernements doivent veiller à ce que leurs services en ligne ne restreignent pas les libertés fondamentales et la capacité d'action. Cette nouvelle vision doit chercher à combler le fossé numérique entre les pays et à l'intérieur des pays.
- **Donner la priorité aux personnes laissées de côté.** À mi-parcours du Programme 2030, l'objectif de ne laisser personne de côté demeure lointain. Les investissements d'urgence réalisés par les gouvernements pour appuyer la protection sociale devraient perdurer sur le long terme car ils sont essentiels pour lutter efficacement contre les inégalités, protéger les droits humains et éradiquer la pauvreté de façon systémique. La gouvernance centrée sur les individus, étayée par l'état de droit et ancrée dans les droits humains, est cruciale pour institutionnaliser la protection sociale et tenir la promesse d'un contrat social renouvelé. Les politiques qui garantissent l'état de droit peuvent protéger les droits de tous les groupes sociaux et des personnes vulnérables – y compris celles touchées par les conflits, les réfugiés, et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et queer (LGBTQ+).

- **Renforcer la reddition de comptes et la transparence, essentielles pendant et après les situations d'urgence.** La reddition de comptes quant aux succès et aux échecs des mesures relatives à la COVID-19 est nécessaire, ainsi que des moyens clairs d'évaluer leurs conséquences. Les gouvernements devraient s'engager clairement à préserver les normes budgétaires en matière de transparence et de reddition de comptes, y compris dans les cas d'urgence. La société civile a joué un rôle clé à cet égard durant la pandémie, en contrôlant la mise en œuvre des budgets, en plaidant pour des mesures fiscales et des services publics justes, et en sensibilisant la population. Utiliser efficacement les mécanismes de transparence requiert un dialogue entre les gouvernements, les citoyens et les communautés.
- **Intensifier la lutte contre la corruption.** Il est important d'appliquer et de s'appuyer sur des instruments comme la Convention des Nations unies contre la corruption et la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, tout en tirant parti des perspectives et outils existants aux niveaux national et international, y compris pour accroître la transparence et mieux contrôler les dépenses publiques. Il est essentiel de lutter contre la corruption et de promouvoir l'intégrité dans le secteur judiciaire. Il sera fondamental de mobiliser les « fonds manquants » qui découlent des flux financiers illicites pour pouvoir réaliser les ODD.
- **Approcher l'état de droit et l'accès à la justice sous un angle holistique et axé sur les individus** pour soutenir l'égalité d'accès aux ressources et services publics – par exemple : emploi, santé, logement, éducation – et contribuer à résoudre les problèmes mondiaux comme l'insécurité alimentaire, le changement climatique, la biodiversité et le crime organisé. Notre programme commun met en lumière la possibilité d'une nouvelle vision de l'état de droit, en vue d'aider les États, les communautés et les citoyens à refondre le contrat social pour favoriser une paix durable. Alors que l'aggravation des écarts en matière de justice creuse le fossé entre la population et les institutions, il est urgent d'amener la justice plus près des citoyens et citoyennes.
- **Promouvoir une planification basée sur les faits au travers de plans nationaux de développement sur le long terme et d'une meilleure mobilisation des données.** Il faut identifier les liens entre sécurité et développement dans les plans nationaux de développement, par le biais de politiques claires, d'indicateurs et de mécanismes de reddition de comptes, et établir une culture d'information au niveau national. Il faut améliorer la connaissance des données, instaurer la transparence dans la collecte de données, et combiner données officielles et non-officielles dans le suivi du Programme 2030. L'analyse des données et les technologies de l'information peuvent aider à identifier et limiter la corruption – par exemple en matière d'achats publics – et jouent un rôle essentiel pour soutenir la planification, la prise de décision et l'élaboration de politiques publiques dans tous les domaines de l'ODD 16. Le discours qui accompagne les données nécessite autant d'attention que les données elles-mêmes.

- **Utiliser l'état de droit pour promouvoir le multilatéralisme et la coopération internationale, et renforcer la confiance envers un ordre mondial juste et équitable.** La guerre en Ukraine a mis en lumière la fragilité de l'ordre mondial, la nécessité de faire respecter la Charte des Nations unies et le droit international, et la nécessité de résoudre de manière durable de multiples autres conflits et problèmes humanitaires à travers le monde. La paix à long terme et le développement durable ne sont pas possibles sans accès à la justice et sans état de droit. Il est crucial d'amplifier le soutien politique et les investissements dans ces deux domaines.



Le rôle crucial de l'ODD 16

Les quatre dimensions de l'ODD 16 abordées pendant la Conférence – paix, état de droit, institutions robustes et ne laisser personne de côté – sont interdépendantes. Les difficultés dans l'une d'elles peuvent rapidement se répercuter dans les autres, avec des conséquences considérables sur l'ensemble du Programme 2030. C'est pourquoi, s'il faut suivre les pistes prometteuses dans chacun de ces domaines, il est nécessaire d'adopter constamment une approche globale fondée sur les principes de bonne gouvernance pour toujours tenir compte des autres dimensions. C'est, en soi, un défi considérable pour les institutions internationales et nationales.

Nous avons beaucoup appris au cours des deux dernières années, et bon nombre d'innovations fructueuses en matière de gouvernance et institutionnelle ont le potentiel pour contribuer à la « nouvelle normalité ». Il sera essentiel de partager les leçons tirées de la pandémie – y compris au travers d'un apprentissage entre pairs parmi les gouvernements, la société civile et le monde universitaire, entre autres – et de mobiliser des coalitions multipartites afin de mettre à profit ces expériences et encourager une reprise plus durable, inclusive et résiliente.

L'ODD 16 offre des outils indispensables et nécessaires à la reddition de comptes, à la participation, à la justice et à la paix. Comme souligné pendant la Conférence, il est temps d'avoir moins peur et de faire preuve de plus de solidarité. « Il est plus urgent que jamais d'agir. Il est absolument crucial de transformer les systèmes judiciaires pour renouveler le contrat social, renforcer la démocratie et faire progresser la mise en œuvre des ODD. »

« On ne peut trop insister sur l'importance capitale de l'ODD 16 pour assurer le succès de la reprise après la pandémie et favoriser la résilience face aux crises futures. Il reste au monde moins de neuf ans pour réaliser l'ambitieux Programme 2030. Promouvoir l'ODD 16 ne nous aidera pas seulement à reconstruire en mieux mais aussi à accélérer les avancées sur tous les autres ODD. »

Marina Sereni, ministre adjointe italienne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

« Nous avons plus que jamais besoin d'institutions publiques efficaces. Elles sont la pierre angulaire des réponses nationales aux situations d'urgence. Elles permettent de limiter l'impact des crises et de continuer à assurer des services publics. Elles sont nécessaires pour répondre effectivement aux besoins des citoyens et citoyennes, surtout en temps de crise. »

Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations unies

« Afin de concrétiser les sociétés pacifiques, justes et inclusives envisagées dans l'ODD 16, nous devons faire en sorte, maintenant, d'investir dans les approches de la gouvernance et de l'état de droit centrées sur les individus. »

Jan Beagle, directrice générale de l'Organisation internationale de droit du développement

Pour en savoir plus :



[Site web de la Conférence](#)



[Enregistrements vidéo](#)



[Photos de la Conférence](#)

Thème 1:

Empêcher les conflits et maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile

Multiplication des risques habituels et des risques émergents et interreliés

« Refondre et rebâtir un monde après la fin des violences sous-entend que les violences cessent de façon nette ou que la reconstruction n'a lieu qu'une fois la fin des violences constatée, ce qui n'est pas le cas. Les conséquences des conflits et des violences se font ressentir dans la durée. Elles sont globales, et les réponses apportées doivent aussi être plus complètes. »

Lynrose Jane D. Genon, membre du corps enseignant, université d'État de Mindanao, Institut de technologie d'Iligan (Philippines)

Au vu du nombre croissant de formes, souvent nouvelles, d'insécurité et de polarisation – notamment les discours de haine et la prolifération de la désinformation en ligne et hors ligne –, il est indispensable de remettre l'accent sur la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables, y compris les populations autochtones. La COVID-19 a mis en lumière les fragilités et les inégalités dans les sociétés. Les catastrophes liées au changement climatique entraînent de nouveaux déplacements de population et de l'insécurité dans bien des régions

du monde. Traiter les revendications et les causes profondes – notamment celles liées au caractère persistant de l'impunité, de la corruption, de l'exclusion, de la discrimination, de l'inégalité d'accès à la justice, des violences et violations des droits humains – requiert d'instaurer un accès à la justice équitable et l'état de droit.

L'instabilité mondiale et la guerre en Ukraine ont exacerbé l'insécurité – y compris alimentaire et énergétique – ainsi que les risques déjà croissants de violence et de conflit. L'insécurité alimentaire compromet le développement, les résultats en matière d'éducation et la stabilité politique, et peut engendrer une migration de masse et des conflits. La flambée des prix de l'alimentation peut aussi avoir des répercussions négatives sur les budgets nationaux et la capacité à financer des programmes de protection, les ressources étant allouées ailleurs.

« L'état de droit et l'accès à la justice sont foncièrement liés à la sécurité alimentaire, qui est elle-même indispensable pour instaurer la paix. »

Cindy McCain, Représentante de la mission permanente des États-Unis auprès des agences des Nations unies à Rome

Inclusion des femmes, des jeunes et de la société civile dans les processus de consolidation de la paix et de prise de décision

« La paix n'est pas simplement l'absence de guerre, elle doit aussi offrir les conditions qui rendent la vie humaine digne. »

Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix en 2011, co-fondatrice de Women of Liberia Mass Action for Peace

L'inclusion est essentielle à la paix et à la sécurité, et est au cœur du Programme 2030. Elle permet un sentiment d'appropriation et de capacité d'action, et rend les processus décisionnels et leurs issues plus solides et durables. Elle renforce également la confiance des populations envers les gouvernements – ce qui est fondamental dans les pays fragiles et touchés par les conflits – contribuant ainsi au redressement national. De l'autre côté, l'exclusion, la marginalisation et les inégalités peuvent alimenter les risques de conflit violent.

À travers le globe, dans les pays fragiles et ébranlés par les conflits, les femmes et les jeunes filles sont touchées de façon disproportionnée, les violences qu'elles subissent en temps de paix s'intensifient en temps de guerre. La combinaison de multiples vulnérabilités – liées entre autres aux catastrophes naturelles, aux abus, à l'exploitation et aux violences sexuelles, aux difficultés d'accès à l'emploi et à l'éducation ainsi qu'aux besoins de base comme l'alimentation et le logement – restreignent encore davantage la possibilité de s'engager dans la vie publique.

Il est urgent d'inclure les voix des femmes et d'accroître leur visibilité dans les processus de résolution de conflit, de leur conception à leur mise en œuvre en passant par les négociations. Les recherches menées ces deux dernières décennies montrent que les processus de paix et la négociation d'accords de paix ont de meilleurs résultats lorsque les femmes y contribuent. Cela facilite aussi l'adhésion de la population et garantit une dynamique et l'application effective des accords signés, y compris en termes de réintégration, de réadaptation et de reconstruction.

L'angle du genre doit être adopté dans l'analyse des conflits et l'élaboration de politiques publiques, et figurer dans les dispositions des accords de paix. Les femmes qui contribuent à la consolidation de la paix doivent bénéficier de fonds plus importants et plus réguliers aux niveaux local et communautaire.

Lorsque des accords de paix sont signés, les gens ont tendance à penser que le travail est fait et à relâcher leurs efforts. Afin de rendre les processus de paix plus durables, la mise en œuvre devrait être effectuée en plusieurs phases précises comportant des points de référence, un calendrier et des indicateurs, et en consultant la société civile, y compris les personnes qui représentent les femmes et les groupes vulnérables. À cette fin, les donateurs devraient exiger que les grandes organisations collaborent avec les groupes communautaires locaux pour faciliter leur accès aux fonds.

Autonomiser les jeunes et appuyer les processus dirigés et informés par les jeunes

Programme 2030 reconnaît les jeunes en tant qu'acteurs clés, ce qui devrait se traduire par des actions et politiques concrètes, axées en particulier sur celles et ceux qui risquent le plus de faire l'objet d'exclusion et de discrimination. L'inclusion des jeunes dans les processus de paix et de gouvernance, y compris à des postes de leadership, est essentielle pour restaurer la confiance envers la gouvernance démocratique et garantir la pérennité des résultats de la paix et du développement. Cela implique d'avoir confiance en leurs capacités et de chercher à toucher d'autres jeunes que celles et ceux qui participent aux processus onusiens.

Les efforts fournis devraient viser à soutenir et investir dans les capacités d'action des jeunes, leurs voix, leurs aptitudes et leur leadership, en leur donnant les moyens de contribuer, de façon formelle et informelle, aux processus de développement. Les programmes de développement devraient être co-conçus avec les jeunes pour en faciliter l'appropriation.

Les jeunes sont rarement inclus dans les processus de paix. Le travail de consolidation de la paix au niveau local et à l'initiative des jeunes est crucial pour concrétiser les promesses politiques et les engagements des gouvernements. La contribution des jeunes à toutes les phases des processus de paix favoriserait la pérennité de ces derniers, notamment si l'on veille à ce que les jeunes soient impliqués dans l'élaboration, la diffusion à grande échelle et la pérennité des dispositions des accords de paix.

Faire le lien entre paix, sécurité et développement au travers de l'ODD 16

L'ampleur du cadre de l'ODD 16 permet d'agir pour renforcer l'état de droit, rebâtir le contrat social, et prévenir l'instabilité et la violence par le biais de processus locaux, nationaux et régionaux. Nous avons besoin de contrats sociaux renouvelés pour éviter les systèmes régis par la violence, et d'une meilleure coordination entre les groupes au sein de la société et entre la population et l'État afin d'empêcher l'instrumentalisation de l'état de droit.

Cela nécessite une volonté politique, une meilleure gouvernance et des capacités institutionnelles renforcées, l'engagement des citoyens et citoyennes, une démarche de sensibilisation et des partenariats. Les liens entre sécurité et développement doivent être traités au travers de processus de paix et de développement nationaux et régionaux.

Mettre en relation les processus locaux et nationaux, et tirer parti des instruments existants

Grassroots initiatives are critical to building
Les initiatives locales sont indispensables pour instaurer la paix à l'échelle nationale. Les initiatives peu coûteuses qui promeuvent la réconciliation et le dialogue au niveau sub-national et local appuient les processus de paix sur le plan national et international, notamment en favorisant la compréhension et la sensibilisation aux accords de paix.

Le dialogue, les cadres et les stratégies sur le long terme au niveau national offrent des perspectives concrètes pour maintenir la paix, l'état de droit jouant le rôle de

catalyseur dans certains contextes. Les plans nationaux de développement peuvent reposer sur le principe que l'accès à la justice et l'état de droit sont essentiels pour assurer la paix et le développement dans le temps, comme c'est le cas du Plan national de développement de la Somalie pour 2020-2024 (NDP-9).

Il serait bon de tirer parti des instruments existants en faveur de la paix et du développement, comme le Programme 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Vision de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2025, et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007). Les pays doivent non seulement ratifier les instruments régionaux et internationaux adoptés pour promouvoir la démocratie, la gouvernance et les droits humains, mais également respecter les obligations qui leur incombent en vertu des traités en adoptant les mesures nécessaires – y compris législatives, exécutives et administratives – pour garantir leur application.

La société civile devrait être incluse à toutes les étapes de la prise de décision et de la mise en œuvre de la conception à l'évaluation, recevoir des fonds adéquats et soutenir la reddition de comptes.

Justice, réconciliation et prévention

Un secteur judiciaire efficace, accessible et indépendant est essentiel afin d'assurer la réconciliation et la prévention des conflits et restaurer la confiance de la population envers un système judiciaire capable de faire respecter l'état de droit et les garanties en termes de processus judiciaire équitable.

Trois aspects sont fondamentaux pour prévenir les violences et les conflits et favoriser la consolidation de la paix : la légitimité des institutions publiques, y compris judiciaires ; l'accès à la justice pour tous et toutes, en particulier les femmes et les groupes vulnérables, plus susceptibles de subir des violences ; et la lutte contre les menaces pour l'humanité, telles que le chômage, la pauvreté, la corruption et le crime. L'état de droit, les procédures régulières et les normes internationales relatives aux droits humains établies dans les traités fournissent les garanties fondamentales (dont l'indépendance du système judiciaire) pour veiller à protéger les droits individuels et assurer l'accès à des ressources publiques adéquates.

Institutions, cadres réglementaires et création des conditions de paix

Des institutions légitimes et indépendantes – y compris les institutions électorales – ont un rôle essentiel pour maintenir la paix et la stabilité, et prévenir l'érosion de la confiance envers le gouvernement. Ce peut être particulièrement vrai pour soutenir les transitions pacifiques du pouvoir, comme l'a illustré l'élection présidentielle au Timor-Leste cette année.

L'équilibre entre l'information publique et la communication gouvernementale à tous les niveaux est également indispensable. La confiance de la population envers les institutions publiques est renforcée lorsque l'information est diffusée de façon transparente et traitée équitablement. Il est nécessaire d'investir dans les institutions nationales et les cadres réglementaires, soutenus par l'état de droit, pour assurer la

Thème 1: Empêcher les conflits et maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile

protection civique, une gouvernance foncière équitable, l'atténuation du changement climatique et la gestion des catastrophes.

Point capital est l'inclusion et l'implication de la société civile pour renforcer la légitimité de ces institutions, et définir et appliquer les politiques et plans nationaux en matière de développement et de droits humains, notamment au travers de campagnes de sensibilisation du public. Pour ce faire, la société civile doit être mieux soutenue et financée, en particulier lorsqu'elle intervient dans des contextes difficiles. Par exemple, la société civile au Sahel est plutôt active et vibrante, mais elle agit souvent de façon cloisonnée en raison d'un manque d'appuis, entre autres.

La prévention sauve des vies et est peu coûteuse

Les guerres et les conflits coûtent cher, y compris en termes de réponse humanitaire et de protection des personnes réfugiées. Le travail de prévention permet de sauver des vies et d'économiser de l'argent, chaque dollar américain dépensé pour la prévention évitant 16 dépensés en cas de conflit. Cependant, la prévention et la consolidation de la paix bénéficient de moins de fonds que les autres réponses humanitaires.

Nous avons besoin de financements plus adaptés, plus prévisibles et inscrits dans la durée, ainsi que d'engagements des États membres à contribuer des fonds pour l'inclusivité destinés aux acteurs locaux, à la société civile, aux jeunes et aux femmes, afin de faciliter leur contribution à la consolidation de la paix. Le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix est un exemple de mécanisme

de financement innovant et catalyseur, accessible à la société civile et aux acteurs locaux, mais nous avons besoin de bien plus.

« Si l'on examine les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – comme les guerres, le changement climatique et la COVID-19 – la diplomatie internationale doit être réaxée sur la paix et le bien-être des humains en tant que "bien commun", plutôt que de servir les intérêts nationaux. C'est le message le plus fort que nous adressons aux plus grandes puissances de ce monde. Nous sommes tous d'accord pour dire que les guerres ne font aucun gagnant... »

Helder da Costa, secrétaire général du G7+

Thème 2:

Renforcer la résilience institutionnelle et accroître l'efficacité, la responsabilité et la réactivité des institutions

Importance de l'administration et des institutions publiques

La pandémie a souligné l'importance d'une administration publique efficace et efficiente, d'institutions publiques solides et réactives, et de fonctionnaires compétents. La COVID-19 a pris les gouvernements de court, même dans les pays les plus développés, mais elle a aussi montré la capacité des États et du secteur public à innover, y compris dans les pays qui ont une très faible marge de manœuvre budgétaire.

Dans l'ensemble, il est nécessaire de consolider les institutions publiques, y compris leurs infrastructures physiques, techniques et sociales. Nous avons besoin d'institutions souples et désireuses d'apprendre, et de fonctionnaires qualifiés.

Le gouvernement en ligne et les technologies numériques, dont l'intelligence artificielle, peuvent contribuer à améliorer les systèmes numériques dans l'administration publique et la prestation de nouveaux services en ligne. Cependant, la technologie en soi ne suffit pas. Transformer les institutions publiques ne signifie pas seulement dématérialiser les processus

existants. Cela implique une volonté et un leadership politiques, un changement de mentalité, une adhésion aux principes de bonne gouvernance, et une bonne gestion des ressources publiques. Il est également nécessaire d'aider les pays les plus fragiles à cet égard.

Centralité des principes de gouvernance publique

La concrétisation de l'ODD 16 n'est pas une option et beaucoup de ses dimensions sont déjà intégrées dans les Constitutions nationales et les instruments internationaux ratifiés par les pays.

La pandémie a mis en lumière l'importance des principes de gouvernance efficace – y compris les Principes de gouvernance efficace au service du développement durable établis par le Conseil économique et social des Nations unies – tels qu'une élaboration de politiques publiques rationnelles, l'équité intergénérationnelle, ne laisser personne de côté, la transparence fiscale et budgétaire, et la participation. Cette crise a aussi fourni une nouvelle occasion de discuter des principes de gouvernance, avec davantage d'ouverture et une meilleure

Thème 2: Renforcer la résilience institutionnelle et accroître l'efficacité, la responsabilité et la réactivité des institutions

reconnaissance de leur valeur, et des pays plus demandeurs. Certains intervenants ont souligné que les pays qui appliquent les principes de gouvernance saine ont réussi à gérer la pandémie plus efficacement.

Cohérence et collaboration

La cohérence de l'élaboration de politiques publiques et la collaboration interne des gouvernements ont été cruciales pendant la pandémie, la COVID-19 étant un « problème épineux » de nature changeante, auquel on ne peut pas apporter des solutions toutes prêtes.

À l'inverse, le manque de coordination au centre du gouvernement et entre les ministères a été un facteur clé de perte de confiance envers les autorités. Il faut saisir les occasions d'améliorer la collaboration entre les différents secteurs et niveaux de gouvernement – de l'échelon national et sub-national à l'échelon local en passant par l'échelon des communautés et les autorités traditionnelles. Parmi les éléments qui favorisent une collaboration efficace pour la réalisation des services publics, on trouve le leadership, la transparence, la reddition de comptes et une communication bidirectionnelle efficace.

Rôle essentiel de la participation et de l'engagement

Presque tous les intervenants ont évoqué le rôle de la participation et de l'engagement dans les réponses à la pandémie. Dans bien des cas, la société civile s'est lancée dans la planification, l'établissement de prévisions, l'élaboration de politiques et de budgets, et les initiatives de transparence et de reddition de comptes. Tout cela a contribué à accroître la résilience des institutions publiques. Il a

été suggéré que les actions relatives à l'ODD 16 devraient avoir pour point de départ une perspective locale, en incluant la société civile sur le terrain. L'inclusivité est un aspect central des réponses à la COVID-19, mais sans confiance, l'inclusivité reste un mot vide de sens.

Transparence et reddition de comptes

La transparence et la reddition de comptes sont fondamentales, notamment dans les situations d'urgence. Nous avons besoin d'une reddition de comptes quant aux succès et aux échecs, et d'un moyen clair d'évaluer leurs conséquences. Il a été recommandé que les gouvernements appliquent de manière consistante les normes budgétaires et la reddition de comptes quant à la prestation de services, y compris dans les cas d'urgence, et tirent mieux parti de la dématérialisation pour accroître l'efficacité et la résilience.

La société civile a joué un rôle clé à cet égard durant la pandémie, en améliorant la transparence et en réclamant une reddition de comptes publique. Les organisations de la société civile ont contrôlé la mise en œuvre des budgets, plaidé pour des mesures fiscales et des services publics justes, et sensibilisé la population. Les exemples cités incluaient un suivi citoyen des budgets et des audits en temps réel appuyés par la société civile. Utiliser efficacement les mécanismes de transparence requiert un dialogue entre les gouvernements, les citoyens et les communautés. La transparence et la reddition de comptes peuvent aussi bénéficier d'une meilleure coordination entre les secteurs public et privé.

Anti-corruption

Les réponses nationales à la COVID-19 se sont traduites par des investissements publics accrus, ainsi que des procédures accélérées ou dérogatoires afin de pouvoir dépenser les fonds publics. Cela a augmenté le risque que ces fonds soient détournés et que ces dépenses aient une efficacité et une efficacité limitées. Les procédures et processus simplifiés mis en place pour répondre au besoin de mobiliser des fonds rapidement doivent être compensés par plus de transparence et un meilleur contrôle des dépenses publiques. Une attention toute particulière a dû être accordée aux achats publics pendant la pandémie.

Les flux financiers illicites sont considérables et dépassent de loin les autres flux financiers internationaux dans de nombreux pays. Il sera fondamental de mobiliser ces « fonds manquants » pour pouvoir réaliser les ODD.

La Convention des Nations unies contre la corruption offre une base pour lutter contre la corruption en se fondant sur l'état de droit. Il est nécessaire de renforcer les capacités des États à appliquer ce texte. La pandémie nous a appris que la prévention de la corruption et un bon degré de préparation peuvent sauver des vies, et a montré l'importance d'investir dans l'éducation et la formation contre la corruption.

Inclusion, ne laisser personne de côté

La pandémie a attiré l'attention sur le principe de ne laisser personne de côté et d'aller à la rencontre des groupes les plus vulnérables et marginalisés. Ainsi, en matière d'éducation, la COVID-19 a été un déclic. Il a

été mentionné que la dimension de genre a beaucoup pâti de la pandémie et qu'elle doit être intégrée systématiquement dans les politiques. La COVID-19 a aussi mis en lumière l'écart persistant entre les genres dans les institutions chargées de la réponse à cette crise. Il est impératif de soutenir les institutions pour qu'elles soient plus centrées sur les personnes, notamment en matière de consolidation de la paix. Les institutions publiques doivent également mieux assurer l'égalité entre les genres, et mieux impliquer et communiquer efficacement avec les populations et la société civile.

Données

Il est essentiel de faire des progrès en termes de données relatives à la gouvernance. Des avancées conceptuelles et pratiques majeures ont eu lieu au cours des 15 dernières années en matière de mesure des différentes dimensions de l'ODD 16, qui devraient être exploitées. Il est vital d'instaurer une culture de l'information au niveau national et d'élargir les sources de données.

Il faut aussi prêter mieux attention à la manière de communiquer les données ayant trait à l'ODD 16, les discours qui les accompagnent pouvant être aussi, voire plus, importants que les données elles-mêmes.

Les participants ont fortement appelé à partager les leçons tirées de la pandémie, notamment sous la forme d'un apprentissage entre pairs parmi les gouvernements, crucial pour tirer parti des innovations fructueuses.

Financement et renforcement des capacités

Les actions concernant l'ODD 16 requièrent des financements plus fiables, sur le long terme et moins cloisonnés, adaptés aux différents types de pays. Les organisations de la société civile au niveau local ont tout particulièrement besoin de fonds, car si elles ont joué un rôle clé dans la réponse à la pandémie et la reprise, elles ont encore du mal à accéder aux financements. Pour résoudre ce problème, elles ont suggéré de créer un fonds pour l'ODD 16+ dans leur [Déclaration 2022 de Rome sur l'ODD 16+](#).

Les intervenants ont réclamé plus d'efforts pour renforcer les capacités du personnel de l'administration publique – par exemple en termes de droit à l'information, de participation, de transparence et de reddition de comptes – mais également celles des organisations de la société civile dans ces mêmes domaines. Ils ont aussi évoqué l'importance de trouver des moyens de mobiliser les compétences existantes dans l'administration publique pour les mettre au service d'autres secteurs de cette administration, et de favoriser l'apprentissage entre pairs en vue de parvenir à des résultats durables pour les populations.

« Les principes de l'administration publique ont été mis à l'épreuve [...] les pays qui ont le mieux appliqué [les pratiques de bonne gouvernance] ont mieux géré la crise. »

Geraldine Fraser-Moleketi, présidente du Comité d'experts de l'administration publique des Nations unies, présidente de l'université Nelson Mandela

« Les politiques doivent être explicites et claires. »

Lawrence O. Gostin, directeur de faculté, O'Neill Institute for National and Global Health Law, université de Georgetown

« La pandémie de COVID-19 a permis de dialoguer autrement. Nous constatons une demande de discussions approfondies et sincères sur la prestation des services gouvernementaux. »

Sarah Lister, responsable de la gouvernance du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, Programme des Nations unies pour le développement

« Les mesures efficaces de lutte contre la corruption sauvent des vies dans les situations de crise. »

Thomas Stelzer, directeur de l'Académie internationale de lutte contre la corruption

« La transparence ne sert à rien si elle n'est pas utilisée. »

Juan Pablo Guerrero, directeur du réseau de l'Initiative mondiale sur la transparence des finances publiques

Thème 3:

Donner une nouvelle vision de l'état de droit pour relever les défis mondiaux

Justice centrée sur les individus et nouvelle vision de l'état de droit

Au cœur de l'état de droit se trouve le concept de justice ainsi que les procédures régulières, l'égalité, la bonne gouvernance et le respect des droits humains. Ancrée dans la cible 3 de l'ODD 16, la nouvelle vision de l'état de droit – telle qu'inscrite dans [Notre programme commun](#) – place les personnes au centre des systèmes judiciaires et explore la manière dont le soutien en matière d'état de droit peut aider les États, les communautés et les citoyens à mettre en œuvre un contrat social renouvelé, tout en examinant les bénéfices transversaux de l'état de droit pour le Programme 2030 et son caractère central dans la coopération internationale.

Au travers de l'innovation, des données et d'institutions qui œuvrent à résoudre les problèmes et les litiges juridiques des citoyens, une approche de l'état de droit centrée sur les individus permettra de faire progresser *Notre programme commun* de trois façons :

- en restaurant la confiance et la légitimité des institutions, et en aidant à renouveler le contrat social ;

- en préservant et en approfondissant les avancées quant à la réalisation de divers ODD et du Programme 2030 au niveau national ;
- en contribuant à relever les défis transnationaux, tels que la COVID-19 et le changement climatique.

Par ailleurs, mettre les individus au centre des systèmes judiciaires réduirait les coûts liés à l'incapacité des citoyens et citoyennes à revendiquer leurs droits. Le Cadre de l'Organisation de coopération et de développements économiques sur les [Principes de bonnes pratiques pour une justice centrée sur les personnes](#) présente des recommandations spécifiques quant à une approche de la justice centrée sur les individus, regroupées en quatre piliers : conception et prestation de services axés sur les personnes ; catalyseurs et infrastructure de la gouvernance ; autonomisation des citoyens et citoyennes ; et planification, suivi et reddition de comptes.

« La justice est une dimension essentielle du contrat social, qui est affaibli par la défaillance de la sécurité et des institutions judiciaires. »

Eihab Omaish, chef de l'unité État de droit, bureau exécutif du Secrétaire général des Nations unies

Agir sur les écarts en matière de justice et d'état de droit à travers les ODD

L'inégalité d'accès à la justice a été exacerbée pendant la pandémie de COVID-19. Beaucoup de pays ont connu un déclin de l'état de droit et un éloignement croissant entre la population et les institutions, ce qui a alimenté la méfiance du public. En même temps, les systèmes judiciaires continuent de faire face à des contraintes entraînées par le respect des mesures de santé publique, malgré des besoins juridiques toujours plus importants – en particulier pour les femmes et les groupes vulnérables – en termes d'éducation, de logement, d'emploi et de vie sans violence.

L'accès à la justice et l'état de droit sont indispensables pour protéger les droits ou accéder aux services qui sont au cœur des autres ODD. L'incapacité des citoyens à revendiquer leurs droits a un coût considérable. Certains estiment que les dépenses liées à la santé, à l'emploi et à la perte d'impact se chiffrent de 0,5 à 3 % du produit national brut à travers le monde, ce qui freine d'autant plus la possibilité pour les pays de réaliser le Programme 2030. La communauté internationale devrait adopter une approche plus globale de l'état de droit en se concentrant sur les liens entre état de droit et les notions plus larges de la paix et du développement.

Égalité des genres

« L'écart persistant entre les genres en matière de justice a des conséquences très profondes. Toutes les 11 minutes, quelque part dans le monde, une femme ou une jeune fille se fait tuer par un membre de sa propre famille. »

Ghada Fathi Waly, directrice de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime

Partout sur le globe, les femmes et les jeunes filles payent un prix considérable en termes de violences liées au genre et domestiques, et font face à des difficultés telles que l'impunité généralisée pour les infractions dont elles sont victimes, les pratiques discriminatoires des institutions, et des capacités et une connaissance insuffisantes de la part du secteur judiciaire en matière d'approche de la justice fondée sur les droits humains et d'intégration de la dimension de genre.

La difficulté d'accès à une assistance juridique et judiciaire opportune et intégrée compromet considérablement la possibilité pour les femmes et les jeunes filles de fuir des situations violentes et de demander de l'aide. Les cas de violences liées au genre ont augmenté lors des confinements dus à la COVID-19, et le passage aux services de justice en ligne a creusé l'écart entre les genres en matière de justice.

Les nouveaux cadres et partenariats statistiques – y compris ceux conçus pour chiffrer les féminicides, notamment ceux lancés par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et ONU Femmes – contribuent à faire que le nombre de

victimes soit enregistré, que la justice soit rendue et que les efforts de prévention soient plus efficaces. S'il est encourageant de constater que davantage de pays s'intéressent de près aux droits des femmes et des filles et que plusieurs ont adopté une politique étrangère féministe, il faut accorder bien plus d'attention à l'autonomisation des femmes et à l'égalité réelle entre les genres, au travers de systèmes à la fois formels et informels.

Justice climatique

Le changement climatique est à la fois une question de justice sociale et économique et de sécurité nationale et mondiale, comme souligné dans les récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il est nécessaire d'examiner les priorités en lien avec l'adaptation et les moyens de faire face aux pertes et aux dégradations, ainsi que les engagements financiers connexes engendrés par le changement climatique. Il existe des outils qui favorisent la transparence et la reddition de comptes et sont exploitables aux niveaux international et national, tels que le bilan prochain de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Néanmoins, nous avons besoin de mieux coordonner la réponse juridique au changement climatique, ce qui nécessite de renforcer les capacités – notamment des juges et des parlementaires –, de tirer parti d'institutions comme les universités et les instituts de recherche, de communiquer plus efficacement et d'impliquer les médias.

Le droit contraignant et d'autres normes non contraignantes peuvent faciliter un développement économique inclusif et

durable, par exemple en protégeant les chaînes d'approvisionnement alimentaire et en assurant l'inclusion financière. Le droit des traités en matière d'investissement peut avoir un effet catalyseur, mais les investisseurs et les bénéficiaires des investissements ont besoin de garanties. Il est aussi important d'établir des mécanismes de conformité et de mise en œuvre, y compris des outils juridiques ainsi que des outils et garanties de protection, comme l'Accord d'Escazú ou les lois sur les droits de la nature en Amérique du Sud. Il est essentiel d'inclure diverses parties intéressées à tous les niveaux, et de protéger la société civile et les personnes qui défendent les droits humains et environnementaux, leur espace d'action et leur sécurité étant de plus en plus menacés. Ce sont les groupes qui contribuent le moins à ces crises, y compris les peuples autochtones et les plus vulnérables, qui sont les plus touchés.

« Nous avons besoin de mettre en place des mécanismes – réglementaires, législatifs, financiers et de gouvernance – pour traiter les problèmes multiples [dont le changement climatique] en même temps. »

Yamida Dagnet, directrice de la justice climatique, Open Society Foundations

État de droit et régression démocratique

Les restrictions dues à la COVID-19 ont entravé l'accès à la justice, les principes de l'état de droit ayant souvent été négligés par les autorités. L'application de la législation d'urgence a entraîné une plus

grande limitation des libertés, y compris personnelles, ce qui a souvent eu un impact disproportionné sur les femmes et les jeunes. Selon le [Democracy Report 2022 de V-Dem](#), 70 % de la population mondiale vit sous un régime autocratique.

La séparation des pouvoirs est indispensable au développement démocratique, avec une pleine adhésion à l'état de droit et non à la dictature du droit. Les États doivent encourager un environnement favorable pour la société civile et des médias libres et indépendants. Parmi les exemples d'initiatives gouvernementales qui promeuvent la démocratie au travers de politiques, on peut citer [Drive for Democracy](#), qui réaffirme l'engagement de la Suède à défendre les principes démocratiques dans tous les pays, en œuvrant à consolider la démocratie tout en dénonçant les failles démocratiques ou les risques de régression. Tout comme la [politique étrangère féministe](#) suédoise, le projet Drive for Democracy reflète les priorités et actions fondamentales du pays en termes de politique étrangère.

« L'état de droit ne peut être pleinement protégé que lorsqu'une approche globale de la justice, une approche qui défend activement les droits humains et les principes de la démocratie, est promue. Il est donc crucial d'inverser la tendance mondiale à la régression démocratique. »

Cecilia Ruthström-Ruin, ambassadrice pour les droits humains, la démocratie et l'état de droit, ministre suédois des Affaires étrangères

Anti-corruption et légitimité

Les systèmes judiciaires et l'état de droit ont un rôle clé à jouer pour restaurer la légitimité de la gouvernance et des institutions publiques et la confiance envers elles, et combattre la corruption. Il faut mettre l'accent sur la prestation des services publics, l'inclusivité, les droits humains et la protection des personnes qui les défendent, et amener les gouvernements à choisir une approche plus humble.

Les cadres, organes et conventions en matière de corruption – comme la Convention des Nations unies contre la corruption et la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée – doivent être appliqués, en renforçant l'assistance légale et technique au niveau national, de même que les mécanismes de conformité et de mise en œuvre. Il est nécessaire d'appuyer une nouvelle vision de l'état de droit devant les forums multilatéraux comme le G20, car celle-ci sera mieux à même d'étayer le développement durable.

Gouvernance participative et co-création

Instaurer des mécanismes directs, accessibles, inclusifs et consultatifs permettant aux citoyens et citoyennes de contribuer à identifier et résoudre les problèmes avec les gouvernements à différents niveaux constitue un modèle majeur de gouvernance participative. Cela implique de communiquer et de collaborer, de se mettre d'accord sur des objectifs de base communs, et d'avoir des retours d'information fiables. Cela nécessite aussi de soutenir financièrement la société civile

afin de favoriser un engagement effectif, significatif et durable. La décentralisation pourrait aussi être une priorité.

Le Partenariat pour un gouvernement transparent a mis en place des mécanismes de co-création au travers de Plans nationaux d'action afin d'« ouvrir » les gouvernements, d'établir des partenariats égaux entre les gouvernements et la société civile, et d'amener les gouvernements à plus de transparence, d'inclusivité et de responsabilité envers les populations. Parmi les autres approches de la gouvernance participative figurent le contrôle citoyen des fonds et des dépenses publics – y compris par des groupes vulnérables, avec un certain degré d'autorité dans l'idéal, et la création de mécanismes de traitement des plaintes au travers des structures de gouvernance locales.

« Pour que les gouvernements collaborent réellement avec leurs partenaires, respectent l'état de droit et intègrent une gouvernance plus participative, ils doivent se montrer plus humbles, mais humilité n'est pas synonyme de timidité. »

Aidan Eyakuze, directeur exécutif de Twaweza Afrique de l'Est et société civile, co-président du Partenariat pour le gouvernement ouvert

Technologie et dématérialisation

Les technologies, notamment celles qui émergent comme l'intelligence artificielle, jouent un rôle capital. Par exemple, l'intelligence artificielle peut identifier les schémas d'abus à l'égard des enfants au travers de logiciels de reconnaissance faciale

qui peuvent traiter des milliers d'images et bloquer les images choquantes, ce qui permet de reconnaître les agresseurs et de protéger les victimes. L'analyse des données et les technologies permettent aussi de repérer et de limiter la corruption dans le cadre des achats publics.

Cependant, la technologie est un outil qui doit être employé dans le respect des principes d'état de droit et de transparence, et les humains doivent rester les décideurs. Par ailleurs, se reposer sur le numérique peut se révéler coûteux ou difficile pour les agences chargées de l'application des lois qui doivent acquérir ou avoir accès à des outils numériques onéreux. Les pays en développement devraient avoir un accès égal à la technologie. Des logiciels bon marché et libres devraient être mis à disposition, de même que des formations et un renforcement des capacités. La gouvernance en ligne peut être très efficace mais elle comporte des risques inhérents, tels que la surveillance numérique et d'autres formes de contrôle. Avec 2,9 milliards de personnes qui n'ont toujours pas accès à Internet, il est nécessaire d'examiner le fossé numérique et de faire la distinction entre technologie numérique et démocratie numérique.

Données

Les données jouent un rôle essentiel pour aider à la planification, la prise de décision et l'élaboration de politiques. Les sources officielles et non officielles peuvent servir à combler l'écart entre les gouvernements et les populations, améliorer la communication, générer des solutions fondées sur des faits et reposant sur une bonne compréhension

des besoins juridiques des citoyens, et lutter contre l'idée – fondée ou non – que la justice est réservée à quelques privilégiés.

En outre, l'association de données officielles et non officielles peut aider à remplir la tâche difficile qu'est le suivi des progrès quant au Programme 2030, notamment dans les contextes non démocratiques, où les informations gouvernementales sont moins transparentes et plus susceptibles d'être biaisées. Il faut toutefois distinguer les recherches basées sur des faits de celles basées sur des politiques, et souligner l'importance de garantir la fiabilité des analyses, en s'intéressant davantage et en apportant plus de soutien aux études émanant des pays du Sud et des débats régionaux.

État de droit, multilatéralisme et coopération internationale

Nous devons explorer la façon dont l'état de droit peut promouvoir le multilatéralisme et la coopération internationale au travers d'une volonté, d'une action et d'une détermination politiques plus fortes. Les coalitions, comme la Coalition d'action pour la justice, essayent de mobiliser un soutien en faveur de l'état de droit et de l'ODD 16 aux niveaux national et international.

Pour aller de l'avant, nous devons saisir les opportunités d'action collective – par exemple, lors du Sommet 2023 sur les ODD – et inclure davantage les jeunes et les communautés autochtones, la société civile, les universitaires des pays du Nord et du Sud, ainsi que les médias, en prenant des engagements financiers plus forts pour la justice et l'état de droit. Les systèmes

judiciaires doivent être transformés pour renouveler le contrat social, ancrer la démocratie et accélérer la réalisation du Programme 2030. Les jeunes sont la clé pour bâtir des sociétés inclusives avec un haut niveau de confiance et de respect pour l'état de droit et la démocratie.

Thème 4:

Ne laisser personne de côté, assurer l'inclusion, la protection et la participation

Les gouvernements de toutes les régions ont fourni des efforts impressionnants pour modérer les répercussions de la crise liée à la COVID-19 sur les plus vulnérables, même lorsque les conditions budgétaires et fiscales étaient difficiles. Un vaste éventail de mesures a été adopté. Cependant, dans bien des cas, il s'agissait de réponses ad hoc, sur le court terme, qui ont laissé de côté certains groupes fragiles, tels que les travailleurs informels. Les personnes en situation de pauvreté, notamment, ont souvent été les oubliées des mesures de protection sociale en raison d'une incapacité à surmonter les obstacles bureaucratiques de natures diverses.

Dans bien des pays, les registres sociaux n'étaient pas à jour. Les systèmes de protection sociale n'étaient pas aussi développés que nécessaire, et beaucoup de pays ont été pris au dépourvu. Il faut faire plus pour traiter les causes profondes de la pauvreté. Il est important d'élargir la couverture des systèmes de protection sociale et d'accélérer le développement des socles de protection sociale. L'écart en termes de financement des systèmes de protection sociale reste considérable. Les dépenses en matière de protection sociale

ne devraient pas être vues comme un coût pour les gouvernements, mais plutôt comme un investissement.

La protection sociale universelle demeure un objectif lointain. Aujourd'hui, ces systèmes sont sous pression intense, la majorité des pays adoptant des politiques d'austérité qui comprennent le re-ciblage des mesures de protection sociale, la réduction du nombre et des salaires des fonctionnaires, la diminution du montant des retraites et des subventions, et l'accroissement de la flexibilité de l'emploi. Cela est contraire à l'esprit des ODD, qui appellent à plus d'investissements dans ces domaines.

Il existe cependant des solutions alternatives que les gouvernements pourraient adopter, telles qu'étendre les impôts progressifs, lutter contre les flux financiers illicites, donner un cadre à l'emploi informel, restructurer la dette publique et réaffecter les fonds publics.

La prise de décision sur ces sujets devrait être plus ouverte et se faire à l'issue de dialogues et débats nationaux.

Égalité des genres et autonomisation des femmes

Accélérer la réalisation de l'égalité entre les genres est un élément essentiel pour reconstruire en mieux après la pandémie.

À ce jour, la plupart des réponses politiques à la COVID-19 n'ont pas tenu compte de la dimension de genre. Celle-ci doit être intégrée dans toutes les politiques publiques. À l'heure actuelle, le suivi des questions de genre montre que les femmes sont sous-représentées dans les groupes de travail sur la COVID-19.

Nous avons besoin de lois et d'institutions qui prennent en compte la dimension de genre. La prise de décision manque encore de femmes. Les États membres et les autorités locales devraient appliquer des mesures spéciales temporaires ambitieuses, comme les quotas, afin d'accroître la représentation des femmes dans les institutions telles que les parlements. Cependant, le manque d'accès à la justice pour les femmes et la détérioration des droits humains freinent le succès de ces mesures.

Il est plus urgent que jamais d'abroger les lois discriminatoires en matière de genre. Il est également fondamental d'encourager, de faire respecter et de mesurer les tendances en termes d'égalité et de non-discrimination. Les lois relatives aux violences domestiques et sexuelles sur le lieu de travail doivent être mieux appliquées. Les normes négatives en matière de genre doivent être combattues en travaillant avec les institutions, y compris à travers une réforme du secteur judiciaire. Enfin, les femmes doivent être présentes dans les processus de consolidation de la paix.

Personnes réfugiées

La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de mesures inclusives, collectives et concrètes pour améliorer le sort des personnes réfugiées. Le bilan est mitigé quant aux droits des personnes vulnérables pendant la pandémie, avec quelques avancées mais aussi des retours en arrière dus à la flambée de la traite d'êtres humains et des violences liées au genre, entre autres. Les droits fondamentaux des réfugiés ont été drastiquement restreints pendant la pandémie, y compris celui de demander asile. Les démarches d'état civil se sont révélées être un obstacle. En même temps, bien des pays se sont montrés désireux d'adopter des approches innovantes quant à l'utilisation des technologies et de donner des permis de séjour aux réfugiés pendant la pandémie.

Cette crise a mis en lumière l'inégalité d'accès à la justice et à la protection. L'accès des plus vulnérables à la justice est essentiel, de même que l'accès aux soins de santé. Pendant la pandémie, beaucoup de réfugiés ont pu se faire tester et soigner. Mais dans l'ensemble, ces personnes continuent de rencontrer des difficultés pour obtenir des soins médicaux, notamment en l'absence de documents d'identité.

LGBTQ+

La pandémie a eu un impact disproportionné sur les personnes LGBTQ+.

L'invisibilité de cette communauté est un obstacle. Il est important de renforcer les capacités des pays afin de mieux identifier les questions pertinentes et intensifier la collecte de données. Il est nécessaire d'encourager le dialogue entre pays du Nord et du Sud sur les sujets ayant trait aux personnes LGBTQ+.

Les organisations de la société civile qui travaillent sur ces questions doivent avoir les moyens d'agir, y compris au travers des groupes et mécanismes existants. Le secteur privé devrait aussi être impliqué, par exemple dans les plans nationaux relatifs aux entreprises et aux droits humains, qui se développent rapidement.

Rôle essentiel de la participation et de l'engagement des jeunes

La participation sous toutes ses formes est mentionnée comme fondamentale dans les cibles de l'ODD 16. Les conditions actuelles sont néanmoins complexes. Par exemple, la liberté d'expression demeure très contestée, ce qui freine la capacité des citoyens à exprimer leur dissidence et tenir tête aux autorités. C'est un obstacle à l'établissement de partenariats avec la société civile. Beaucoup reste à faire pour mieux évaluer la participation dans les processus décisionnels.

Il est important d'encourager les jeunes à contribuer pleinement et à intervenir dans les processus locaux, nationaux et internationaux. Le suivi et la revue des ODD en sont un exemple. Des jeunes se sont impliqués dans les préparatifs des examens volontaires menées à l'échelle nationale par les gouvernements, parfois en s'appuyant sur des rapports produits par les jeunes eux-mêmes. En général, les innovations émergentes qui émanent des jeunes en matière de technologie et de soins de santé doivent être encouragées et appuyées.

Thème 4: Ne laisser personne de côté, assurer l'inclusion, la protection et la participation

« Nous devons changer les normes sociales, créer une volonté politique pour soutenir les efforts pour instaurer l'égalité entre les genres dans la vie politique et publique, y compris en adoptant des politiques de tolérance zéro et en promulguant des lois anti-discrimination ».

Sarah Hendriks, directrice du Bureau des politiques, des programmes et des mécanismes intergouvernementaux, ONU Femmes

« Les gouvernements devraient faire autant d'efforts pour que les populations puissent revendiquer leurs droits qu'ils en ont mis à promouvoir la vaccination. »

Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté

« Ce n'est pas l'argent qui manque dans ce monde, il est juste mal réparti. Nous devons réfléchir à des solutions permettant à l'administration publique de fonctionner correctement en appliquant les droits humains. »

Isabel Ortiz, directrice du Programme mondial de justice sociale, Initiative pour le dialogue politique, université de Columbia

« Nous devons répondre aux besoins des jeunes, intervenir davantage pour créer des opportunités pour les jeunes, et améliorer l'éducation qui leur est proposée. »

Emmanuel Ametepey, fondateur et directeur exécutif de Youth Advocates Ghana

« En ce qui concerne les droits des LGBTQ, le dialogue entre les pays du Nord et les pays du Sud a une importance capitale. »

Fabrizio Petri, Envoyé spécial du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale pour les droits humains des personnes LGBTQ+



Appel à l'action de la société civile pour sauvegarder les engagements pris en matière de sociétés pacifiques, justes et inclusives

« Les ODD sont volontaires, mais la concrétisation de l'ODD 16 n'est pas une option, dans la mesure où beaucoup de ses dimensions sont déjà intégrées dans les Constitutions nationales et les instruments internationaux ratifiés par les pays. »

John Romano, coordinateur du Réseau transparence, responsabilité et participation

Les crises qui émergent et s'aggravent représentent un risque énorme pour la réalisation de l'ODD 16+. Les progrès en matière d'ODD16 ralentissent, y compris dans les pays qui ont traditionnellement montré l'exemple en matière de défense

du rôle de la société civile. Les organisations de la société civile travaillent en continu avec les parties intéressées, soutiennent la reddition de comptes au niveau local et démontrent leur engagement à appuyer les efforts individuels et collectifs visant à concrétiser l'ODD 16 et le Programme 2030 dans son ensemble. Néanmoins, nous avons réellement besoin d'une collaboration et d'un partenariat plus poussés avec la société civile.

Au travers de la [Déclaration de Rome 2022](#), « L'ODD 16+ en péril : Un appel à l'action pour sauvegarder les engagements en faveur de sociétés pacifiques, justes et inclusives », les organisations de la société civile réclament des actions plus fortes pour réaliser les

engagements pris et promouvoir la reddition de comptes quant à l'ODD 16+ en 2022 et au-delà. Parmi les principaux domaines d'action figurent :

- La protection de la société civile, l'expansion de l'espace civique, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, et les liens entre l'ODD 16+ et Notre programme commun.
- Le renforcement des capacités pour favoriser plus d'action quant à la réalisation de l'ODD 16, comprenant un soutien local pour promouvoir la paix, la justice et l'inclusion.
- Le dépassement des difficultés et des menaces pour le multilatéralisme en encourageant et préservant la paix et la sécurité.
- Les approches intégrées – les liens entre l'ODD 16+ et les autres ODD – et une approche fondée sur les droits humains pour faciliter la reprise et la résilience après la pandémie de COVID-19.
- Le renforcement des données, du suivi et de la reddition de comptes quant à l'ODD 16+.
- La mobilisation et l'amplification des engagements et des investissements autour des temps forts de 2023 – notamment le Sommet 2023 sur les ODD et le Sommet pour l'avenir.

Recommandations clés :

- Créer un fonds mondial pour l'ODD 16+, afin de permettre aux organisations et groupes locaux d'accéder à des financements.
- Organiser une revue thématique annuelle de l'ODD 16 lors du FPHN, en reconnaissance du rôle de cet objectif en tant que catalyseur du Programme 2030.

Les organisations de la société civile appellent aussi les gouvernements à venir au Sommet 2023 sur les ODD avec des propositions concrètes et ambitieuses pour faire progresser la réalisation de l'ODD 16+.



Annexe: Ordre du jour de la Conférence sur l'ODD 16

Jour 1 – 21 avril 2022

10h - 12h30

Consultation de la société civile (réunion à huis clos)

Réunion des parties prenantes consacrée à la Déclaration de la société civile de Rome sur l'ODD 16+

14h - 14h30

Ouverture de la conférence

Accueil et présentations :

- Mme Marina Sereni, ministre adjointe italienne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Déclarations liminaires :

- Message de M. Abdulla Shahid, président de l'Assemblée générale des Nations unies
- Message de M. Collen Vixen Kelapile, président du Conseil économique et social des Nations unies
- Message de Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale des Nations unies
- M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations unies
- Mme Jan Beagle, directrice générale de l'IDLO

14h30 - 16h

Session 1 : Empêcher les conflits et maintenir la paix dans un monde de plus en plus fragile

Intervenants :

- M. Gamal Mohamed Hassan, ministre somalien de la Planification et de la Coopération internationale
- Mme Cindy McCain, Représentante de la mission permanente des États-Unis auprès des agences des Nations unies à Rome, viceprésidente de l'Assemblée des Parties de l'OIDD
- Mme Elizabeth Spehar, Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, DPPA des Nations unies (en ligne)
- Mme Emanuela Claudia Del Re, Représentante spéciale de l'UE pour le Sahel (sur place)
- M. Diego García-Sayán, Rapporteur spécial des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats (en ligne)
- M. Helder da Costa, secrétaire général du g7+
- Mme Leymah Gbowee, co-lauréate du prix Nobel de la paix en 2011, co-fondatrice de Women of Liberia Mass Action for Peace
- Mme Lynrose Jane D. Genon, membre du comité exécutif de Young Women + Leaders for Peace, Philippines

Modératrice : Mme Ilaria Bottigliero, directrice du département Policy, Research e Learning, IDLO

16h15 - 17h30

Session 2 : Renforcer la résilience institutionnelle et accroître l'efficacité, la responsabilité et la réactivité des institutions

Intervenants :

- M. Giuseppe Busia, président de l'Autorité italienne anti-corruption
- Mme Lily Fati Soale, directrice des finances et de l'administration du ministère ghanéen des Chefferies et des Affaires religieuses
- Mme Gabriela Ramos, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, UNESCO (en ligne)
- Mme Sarah Lister, responsable de la gouvernance du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, PNUD (en ligne)
- Mme Geraldine Fraser-Moleketi, présidente du Comité d'experts de l'administration publique des Nations unies, présidente de l'université Nelson Mandela (en ligne)
- M. Thomas Stelzer, directeur de l'Académie internationale de lutte contre la corruption
- M. Juan Pablo Guerrero, directeur du réseau de l'Initiative mondiale sur la transparence des finances publiques (en ligne)
- M. John Romano, coordinateur du Réseau transparence, responsabilité et participation
- M. Lawrence O. Gostin, directeur de faculté, O'Neill Institute for National and Global Health Law, université de Georgetown (en ligne)

Modératrice : Mme Maria-Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations, DAES des Nations unies

17h30 - 17h45

Présentation de la Déclaration de la société civile de Rome sur l'ODD 16+

10h - 12h30

Programme de la matinée

Visite de la Collezione Farnesina

14h - 15h30

Session 3 : Une nouvelle vision de l'état de droit pour relever les défis mondiaux

Déclarations liminaires :

- Mme Ghada Fathi Waly, directrice exécutive de l'ONUDDC (en ligne)

Intervenants :

- Mme Cecilia Ruthström-Ruin, ambassadrice pour les droits humains, la démocratie et l'état de droit, ministère suédois des Affaires étrangères (en ligne)
- M. Giovanni Tartaglia Polcini, magistrat et conseiller juridique pour le ministère italien des Affaires étrangères
- Mme Maria Chiara Malaguti, présidente de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
- Mme Antonia Marie De Meo, directrice de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (en ligne)
- M. Massimo Tommasoli, Directeur, Programmes Globales et Observateur Permanente de International IDEA auprès des Nations Unies
- M. Eihab Omaish, responsable du bureau exécutif du Groupe de l'état de droit du Secrétaire général des Nations unies (en ligne)
- Mme Tatyana Teplova, responsable de la division Cohérence politique pour les ODD, conseillère principale sur les questions de justice, OCDE
- M. Aidan Eyakuze, directeur exécutif de Twaweza Afrique de l'Est et société civile, co-président du Partenariat pour le gouvernement ouvert
- Mme Yamide Dagnet, directrice de la justice climatique, Open Society Foundations

Modératrice : M. Fabricio Guariglia, Directeur du Bureau de l'IDLO à la Haye

15h45 - 17h15

Session 4 : Ne laisser personne de côté, assurer l'inclusion, la protection et la participation

Intervenants :

- M. Fabrizio Petri, Envoyé spécial du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale pour les droits humains des personnes LGBTIQ+
- Mme Gillian Triggs, Haut Commissaire assistante en charge de la protection internationale, HCR (en ligne)
- M. Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (en ligne)
- Mme Sarah Hendriks, directrice du Bureau des politiques, des programmes et des mécanismes intergouvernementaux, ONU Femmes (en ligne)
- M. Mandeep Tiwana, responsable des programmes et directeur du bureau de CIVICUS à New York (en ligne)
- Mme Isabel Ortiz, directrice du Programme mondial de justice sociale, Initiative pour le dialogue politique, université de Columbia (en ligne)
- M. Emmanuel Ametepey, fondateur et directeur exécutif de Youth Advocates Ghana

Modérateur : M. Luca Maestriperi, directeur de l'Agence italienne pour la coopération au développement

17h15 - 17h45

Bilan des modérateurs des sessions

Modérateur : M. Leonardo Bencini, directeur du Département des stratégies et des processus mondiaux multilatéraux pour la coopération au développement, ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

17h45 - 18h15

Clôture de la conférence

Remarques finales :

- M. Fabio Cassese, directeur général de la coopération au développement, ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
- Mme Maria-Francesca Spatolisano, Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations, DAES des Nations unies
- Mme Jan Beagle, directrice générale de l'IDLO



bit.ly/SDG16_Conf



bit.ly/SDG16Conf_videos



bit.ly/SDG16Conf_photos



[#SDG16Conference](https://twitter.com/SDG16Conference)



CONFÉRENCE ODD 16

Sociétés pacifiques, justes et inclusives



Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales



Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation

